

Samedi 29 mai 2021

**Discours de participation à l'inauguration
des travaux de l'église Saint-Germain
Michel SOULOUMIAC, Maire de Lisses**

Monseigneur Michel PANSARD

Père Claude TSHEFU

Mesdames et Messieurs les élus

**Madame la Présidente Claudie BOUTIN et les membres
de l'association Saint-Germain**

Mesdames et Messieurs les paroissiens,

Mesdames, Messieurs

L'année 2021 marque la fin d'une série de travaux de rénovations et réhabilitations de l'église Saint-Germain.

Ces travaux initiés lors des précédents mandats par Monsieur J-P. VERVANT, poursuivis par Monsieur T. LAFON et dans la continuité mon équipe municipale, traduisent l'attachement de la Municipalité à préserver son patrimoine local. Le Conseil Municipal avait décidé d'achever cette démarche en inscrivant les deux dernières phases dans le contrat de territoire soit la réhabilitation et la mise en valeur de ce bel édifice.

C'est pourquoi aujourd'hui, samedi 29 Mai 2021, ceux qui font vivre ce monument ont décidé d'organiser une inauguration suivie d'une messe de bénédiction. Je vais donc vous présenter les travaux réalisés succinctement qui se sont déroulés en quatre tranches pour conforter ce bâtiment mais aussi pour l'embellir et en faire un lieu accueillant.

L'église de Lisses telle que nous la connaissons aujourd'hui a bénéficié de nombreux remaniements dont les travaux depuis 1999. Ces travaux ont été interrompus suite à la tempête 26 décembre 2019, en effet, les subventions avaient été suspendues par la DRAC.



Nous avons donc connus 4 longues tranches :

1^{ère} tranche :

Des travaux de maçonnerie – pierre de taille avec la consolidation des contreforts. Puis, travaux d'assainissement avec mise en place d'un drain périmétrique.

2^e tranche :

Des travaux de restauration générale de la charpente avec reprise complète des chevrons, rajouts de pannes sablières manquantes, révision des fermes et des sous-faîtages. Réfection également aux deux tiers de la couverture avec le remplacement des tuiles plates, avec descentes pluviales et faîtage en terre cuite.

3^e tranche :

La 3^e tranche de travaux proposait la restauration de l'ensemble des façades extérieures de l'église. Le nettoyage et la restauration ponctuelle du porche sculpté inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La restauration de l'ensemble des vitraux. Des travaux de menuiserie. Une remise en teinte des menuiseries et des serrureries. De cette dernière, il faut retenir le magnifique portail à tympan sculpté qui daterait selon les études du XVI^e siècle. Ainsi on peut encore distinguer des têtes d'angelots et une niche dans la partie supérieure, où devait se trouver Saint-Germain.

Concernant la tranche 3 de l'église, les travaux ont été subventionnés par le Conseil départemental.

Des sondages de polychromie ont également été réalisés en vue de la quatrième tranche.

4^e tranche :

Dans le cadre de la 4^e tranche : il a été réalisé de la maçonnerie - pierre de taille à l'intérieur de l'église et des travaux de ferronnerie. On y retrouve également le déplacement d'une grille existante, proche de l'estrade où se situe l'hôtel, afin de créer un narthex.

Dans le cadre de cette opération, il a été également effectué le piochage des enduits ciment intérieurs existants et leurs réfections au mortier de chaux teinté.

Au cours de cette phase, une litre funéraire, une croix de consécration et une baie gothique furent découvertes.

Pendant cette dernière phase, la Municipalité a mis à disposition un nouveau lieu d'accueil, notre espace Magellan.

Je remercie donc l'État et ses partenaires publics comme le Département, activement mobilisés, car la prise en charge de ces travaux est un marqueur de la laïcité, garant de notre pacte républicain. Un édifice culturel est toujours un symbole fort de l'identité et de l'histoire collective locale et sa restauration constitue en effet une première richesse transmise aux générations futures.

Nous pouvons aujourd'hui apprécier le travail des nombreux artisans de qualité qui sont intervenus et qui contribuent à transmettre à travers ces différents corps d'état, leur savoir-faire aux jeunes générations.

Je souligne la forte mobilisation des entreprises prestataires de la ville notamment dans la finition, les travaux en régie engagés par notre service technique municipal ; mais également Andréa DELAGE, notre directrice générale adjointe des services et notre ancien DST dont le travail partenarial et administratif a fortement contribué à l'avancée du projet.

Monseigneur Michel PANSART, cette église, c'est le symbole d'un lieu que nous avons en partage, nous Lissois, un lieu de vie, d'union et de communion. La célébration de la messe à laquelle nous allons assister en est le témoignage vivant.

Pour information, la Municipalité actuelle souhaiterait faire évoluer le parvis même si nous sommes confrontés à quelques difficultés cadastrales et devons valider notre projet en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France. C'est aussi un projet de longue date qui avait démarré sous J-P.VERVANT où nous avons continué à acquérir les différents biens un par un à l'amiable.

En conclusion, le charme du quartier du village de Lisses tient pour beaucoup dans son patrimoine architectural, qui caractérise notre sympathique communauté. Cette réhabilitation permet de maintenir notre caractère original et traditionnel. Nous pouvons être fiers de ces travaux pour l'église, et la restauration des reliquaires. Et cela nous le devons depuis le début à l'accompagnement Monsieur DRODZ, l'architecte du patrimoine, notre maître d'œuvre sans lequel cette réhabilitation n'aurait pu se réaliser.

Mesdames et Messieurs, je suis profondément heureux de ce qui a été fait dans cet édifice et je remercie encore tous ceux qui se sont associés à ce projet à toutes celles et ceux qui ont contribué à la protection, à la réhabilitation et à la diffusion de ce patrimoine commun, et merci à chacun d'entre vous pour votre présence.

 **île de France**

DRAC
LE DÉPARTEMENT

Essonne
LE DÉPARTEMENT